



# PROCÈS-VERBAL

## PRÉSENCES ET ABSENCES :

TREMBLAY, VALÉRIE (DIRECTION)	P	LEDUC-SÉGUIN, ANNE (PRÉSIDENTE)	P	FAUCHER, VERONIQUE (PARENT – NDR)	P
JACOB, KATHLEEN (SECRÉTAIRE - NDA)	P	LAUZON, VÉRONIQUE (TES – NDA)	P	BARBOTIN, CAROLINE (PARENT – NDR)	P
CROTEAU, CHANTAL (ENSEIGNANTE - NDR)	P	MERCIER, VÉRONIK (SERVICE DE GARDE – NDR)	P		
PAQUETTE-DORÉ, ALEXANDRA (ENSEIGNANTE – NDA ET NDR)	P	GAGNON, JULIE (PARENT – NDR)	P		
HULL, ANDRÉANNE (ENSEIGNANTE - NDR)	P	LACROIX, KARINE (PARENT NDR)	P		

## 1. Ouverture et mot de bienvenue

### 1.1 Vérification du quorum et ouverture de la séance

La présidente valide que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h34.

### 1.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ PAR	Karine Lacroix
RÉSOLU à l'unanimité	D'adopter l'ordre du jour.

## Résolution 24-05-27-38

### 1.3 Adoption du procès-verbal du 15 avril 2024

Il est PROPOSÉ PAR	Caroline Barbotin
RÉSOLU à l'unanimité	D'adopter le procès-verbal tel que présenté.

### **Résolution 24-05-27-39**

## 2. Bons coups

### **Notre-Dame-du-Rosaire**

Les élèves ont accueilli M. Louis-Daniel Joly, percussionniste de Baratanga. Durant les ateliers, les élèves ont participé à des cercles de percussion.

Le préscolaire ainsi que les 1<sup>ères</sup> années ont assisté au spectacle « Attention : fragile » en lien avec la surconsommation.

L'harmonie au primaire s'étant terminée, un élève fut récompensé par une bourse pour son parcours musical.

Les activités d'Ultimate frisbee se poursuivent.

La roulotte lire au parc sera présente à l'école pour une semaine.

Les élèves et éducatrices ont souligné la semaine des SDG en proposant des activités spéciales tout au long de la semaine. Les élèves étaient très contents.

Une activité de lecture pour les aînés a été organisée au Domicile Adoré. Ce fut une belle activité intergénérationnelle bien appréciée.

Un groupe d'enseignant habitant à Sullivan ont mis sur pied une équipe afin de pallier si un manque d'effectif devait arriver en lien avec les travaux routiers.

### **Notre-Dame-de-l'Assomption**

Les commandes de livres sont arrivées. Beau rafraîchissement pour la bibliothèque.

Activité d'Ultimate frisbee prévue le 30 juin avec M. Denis.

Lors de la semaine des SDG, les élèves et éducatrices ont eu la chance d'aller visiter la ferme Chalpagas à Saint-Félix-de-Dalquier. Ils en ont également profité pour se rafraîchir en dégustant une crème glacée chez Boréalait.

### **3. Vécu-école**

#### **3.1 Mot du représentant au comité de parents**

L'équipe du transport travaille actuellement sur la politique du transport en cas d'intempérie. Elle sera partagée aux écoles après la prochaine rencontre.

Le concours « Élèves actifs » est en cours et se termine le 31 mai. Beaucoup de beaux prix à gagner.

Les travaux du carrefour giratoire sèment beaucoup d'inquiétude en lien avec le transport des élèves, surtout avec les examens qui arrivent. Des démarches ont été prises avec le transporteur et le MTQ pour tenter que le tout se déroule sans trop d'impact.

Lors de la présentation de l'organisation scolaire pour l'année prochaine, des modifications ont été apportées pour le préscolaire 4 et 5 ans.

Le comité RAP demande des idées pour les conférences de l'année prochaine. Une 3<sup>e</sup> conférence devait avoir lieu au mois de mai mais elle a dû être annulée.

#### **3.2 Mot de la technicienne en service de garde**

Les activités pour la semaine de la garde scolaire ont été basées sur le thème « On joue en équipe ». Plusieurs activités ont été réalisées dont une œuvre collective exposée à l'entrée du SDG, confection de bracelets d'amitié qui ont été remis aux élèves aléatoirement, pique-nique extérieur et spectacle. Il y a eu une journée où les élèves pouvaient aller dans le local de leur choix. Un tournoi de ballon chasseur a eu lieu au gymnase.

Il y aura des soirs de skateboard les 29 et 30 mai organisé avec un professionnel.

#### **3.3 Mot des enseignantes**

##### **Notre-Dame-du-Rosaire**

Il y aura du changement au niveau des services d'orthopédagogie. Roxanne qui est présentement en poste ne sera plus à NDR l'an prochain.

##### **Notre-Dame-de-l'Assomption**

Les élèves ont eu la visite surprise du véhicube de Pierre Lavoie. Les plus grands ont bien participé et l'ensemble des élèves ont vraiment adoré leur expérience.

Afin de valoriser tous les élèves en récompense aux coupons valeurs amassés, l'ensemble de l'école se sont mérité une visite au Refuge Pageau.

L'Escouade bibliothèque comprenant les élèves de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année a pour but de préparer les jeunes à une entrevue d'embauche. Un élève plus jeune est jumelé avec un élève plus vieux. Les enseignantes ont bien aimé l'expérience et le projet devrait être reconduit dans les prochaines années.

L'album de finissants des 6<sup>e</sup> années va bon train, le personnel a bien répondu aux demandes de Mme Marie-Ève.

L'activité du planétarium mobile avec Maeastrophoto fut un coup de cœur pour tous. De magnifiques photos furent publiées sur la page Facebook de l'école.

Les activités de fin d'année à venir sont crème molle et jeux d'eau à Senneterre, dîner pizza et plage, gala et spectacle.

### **3.4 Mot de la direction**

Une triste nouvelle a été annoncée concernant l'organisation des services, notamment la diminution des services d'orthopédagogie auprès de l'élève. L'intention principale de cette décision étant de rapatrier le personnel légalement qualifié en tant que titulaire dans les classes. Dans tout ce chamboulement, 4 enseignants-ortho seront impactés. L'établissement de NDR passera de 2 effectifs à 1,5 pour l'année scolaire 24-25. Aucun changement n'est prévu pour NDA.

Les séquences du projet CAR se poursuivent et seront maintenues l'an prochain. Le début du projet est prévu pour le mois d'octobre.

Un recueil d'activité conçu par Action Réussite A-T a été distribué à toutes les familles, proposant une variété d'activités à effectuer avec les enfants.

Lors de la séance d'affectation, les coupures de services en orthopédagogie ont eu lieu par école. L'ancienneté des enseignantes n'a pas été tenue en compte.

## **4. Approuver**

### **4.1 Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (Art. 76 et 110.2)**

Présentation du document, le thermomètre vestimentaire a été ajouté afin que l'orientation soit la même pour tout le monde (SDG, SDD, récréations). Les élèves de NDR demandent la température ressentie et s'ajustent selon le thermomètre. Le but étant d'enlever des couches de vêtements au courant de la journée lorsque la température augmente.

On demande d'inscrire « température ressentie » et non « température réelle ». Proposition : *Advenant que la température ainsi que la température « ressentie » changent au cours de la journée, la tenue vestimentaire est adaptée au fil de la journée.*

Il est PROPOSÉ PAR	Julie Gagnon
QUE	Les règles de conduite et des mesures de sécurité soient approuvées avec les changements demandés.

### **Résolution 24-05-27-40**

#### **4.2 Approbation des contributions financières exigées pour du matériel, des activités scolaires des services offerts dans le cadre d'un projet pédagogique particulier et des services de surveillance du dîner (pour l'an prochain) (Art. 75.0.1, al. 1 et 2; et 292, al.3)**

Il est proposé d'expliquer au personnel enseignant le montant facturé aux parents en début d'année.

Il est PROPOSÉ PAR	Karine Lacroix
QUE	Les contributions financières soient approuvées.

### **Résolution 24-05-27-41**

## **5. Adopter**

#### **5.1 Adoption de la proposition du budget annuel de l'établissement en préparation de l'an prochain (Art. 95 et 110.4)**

Le budget n'étant pas tout à fait terminé, il sera finalisé pour la prochaine rencontre. La date limite pour l'adopter est le 30 juin.

### **Résolution 24-05-27-42**

#### **5.2 Adoption des règles de fonctionnement des services de garde (Art. 77.2)**

Présentation des documents de NDA. Les mesures graduées 1-2-3 qui ont été ajoutées seront mises en place l'an prochain. On demande l'ajout de deux sujets qu'on retrouve dans le document de NDR, soit la priorité des places pour les soldes non dus et le 3<sup>e</sup> cycle lors des journées PE.

On explique que dès l'an prochain, 2 éducatrices devront obligatoirement être présentes jusqu'à la fermeture dans tous les services de garde de la CSSOB. Les ressources humaines imposent la mise en place de cette nouvelle loi.

Pour l'édifice NDR, Véronik a compilé une étude des besoins des parents. Il a été conclu qu'en raison du manque de personnel, nous nous dirigerons vers une diminution des heures de service. Dès l'an prochain, l'heure de fermeture passera de 18 h00 à 17 h 30. À la suite de l'évaluation de l'heure du départ des élèves, on constate qu'à 17 h 30 il y a environ 5 élèves qui sont encore présents, sur un total de 120. Il est préférable d'offrir de meilleures conditions de travail aux employés et assurer leur maintien plutôt que de conserver l'heure de fermeture actuelle et risquer de les perdre. Plusieurs écoles suivront le pas vers cette direction également. Une lettre sera envoyée aux parents avec tous les détails afin de les prévenir convenablement.

Pour l'instant, aucun changement n'est prévu pour l'édifice NDA dont l'heure de fermeture est à 17 h 45.

### **Résolution 24-05-27-43**

#### **6. Appuyer**

##### **6.1 Reddition de compte concernant le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement au centre de services scolaire (Art. 66 et 108)**

Le solde actuel est de 562 \$. De ce montant, les prochains déplacements d'Alexandra et Véronic seront à déduire. Il est convenu que le solde restant pourra être alloué à un souper lors de la dernière rencontre.

Il est PROPOSÉ PAR	Andréanne Hull
RÉSOLU à l'unanimité	Reddition de compte du budget annuel de fonctionnement du CÉ.

### **Résolution 24-05-27-44**

#### **7. Consultation**

##### **7.1 Organisation scolaire officielle de 24-25**

À la suite du départ de 2 élèves de maternelle 4 ans de l'édifice NDA, la classe compte maintenant 4 élèves. Donc, il y aura seulement une classe de maternelle qui regroupera les 4 et 5 ans.

Pour l'édifice NDR, 20 inscriptions de maternelle 4 ans ont été reçues. Comme le ratio d'élèves d'une classe de 4 ans est de 17, et que les 3 élèves supplémentaires n'ont pu être relocalisés dans une autre école, il a été décidé que les classes seront divisées de cette façon : 2 classes de 4 et 5 ans ainsi qu'une classe de 5 ans. Les 4 ans ont été divisés également entre les deux classes. Les classes de 4 et 5 ans auront droit à l'aide d'une PPH 15 heures par semaine.

Il n'y a aucun changement pour les autres niveaux qui ne compteront aucune classe multiniveau.

En raison de la fermeture de la classe de maternelle 4 ans à Vassan, on compte maintenant 4 titulaires.

À noter qu'aucune inscription des maternelles 4 ans n'est traitée dans les écoles, ce sont les ressources éducatives qui gèrent le tout.

## **7.2 Manuels scolaires et du matériel didactique pour l'an prochain (Art. 96.15)**

Constat que les deux milieux respectent très bien les nouvelles normes au sujet des listes scolaires. Selon la loi sur l'instruction publique, aucune entreprise d'approvisionnement ou marque spécifique ne peut être imposée à l'égard du matériel d'usage personnel de l'élève, à l'exception des cahiers d'activité ou d'exercices.

Les listes de NDA qui sont présentées sont approuvées par les membres, mis à part un questionnement face aux crayons effaçables à sec. On demande des précisions, est-ce qu'ils doivent être de couleur noire ou de différentes couleurs spécifiques ?

## **7.3 AGA 10 septembre à 19h**

Une décision fut prise rapidement par la direction car la date devait être transmise. Il a été décidé que l'AGA serait la même journée que la rencontre de parents du 2<sup>e</sup> cycle, soit le mardi 10 septembre 2024 à 19 h 00. L'information sera inscrite sur le calendrier scolaire de 2024-2025.

Les membres sont invités à réfléchir à la meilleure modalité, en virtuel ou en présentiel ? Mme Lacroix se propose afin d'offrir le soutien technique informatique. Il est convenu de créer l'événement en présentiel et virtuel afin d'offrir le plus d'options possible aux parents.

## **8. Varia**

### **8.1 Soumissions des photographes scolaires**

Présentation des offres reçues. Plusieurs questions sont posées et Kathleen relancera les photographes afin d'avoir les réponses. Les deux candidates retenues sont Charlene Gilbert et Marie-Andrée Macameau. Il est convenu qu'un tableau récapitulatif sera créé afin de comparer les deux, lorsque nous aurons les réponses à nos questions. La prise de décision sera ainsi plus facile. Le choix sera fait lors du dernier CÉ.

## 8.2 Implication des parents lors des concertations

Des parents mentionnent leur intérêt afin de s'impliquer durant les 4 journées de concertation ajoutées à NDR, un peu à la façon de Papillon d'Or. De belles propositions sont apportées mais plusieurs aspects sont à considérer afin de concrétiser un tel projet. Une façon simple serait d'avoir un parent en action bénévole qui accompagnerait une éducatrice du SDG. On suggère une réflexion et d'apporter une proposition officielle lors de la prochaine rencontre.

On demande la possibilité de créer une liste des 6<sup>e</sup> années qui ont complété leur formation de gardiens avertis. La liste pourrait être offerte aux parents qui ont des besoins lors des journées PE ou de concertation. Dans le même ordre d'idée, est-ce que la formation pourrait être offerte par le CSSOB à nos jeunes l'an prochain ?

En lien avec les journées PE et concertation où les places en SDG sont restreintes, est-ce que nous pourrions solliciter la maison des jeunes de Sullivan qui pourrait accueillir les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année lors de ces journées ?

## 8.3 Absence de la présidente lors de la prochaine rencontre

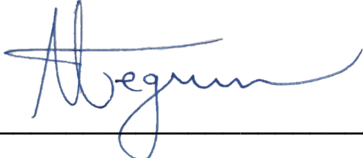
En raison de l'absence de la présidente lors du prochain CÉ du 12 juin, les membres sont questionnés afin de choisir une autre date de rencontre. Cela s'avère difficile donc la date sera maintenue au 12 juin et la présidente se fera remplacer.

## 9. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 21h32.

Il est PROPOSÉ PAR	Julie Gagnon
RÉSOLU à l'unanimité	La levée de l'assemblée.

### **Résolution 24-04-15-45**

Présidente :  \_\_\_\_\_.

Directrice :  \_\_\_\_\_.

Remettre votre brouillon ou une copie électronique à Kathleen Jacob le plus tôt possible par courriel : [jacob.kathleen@cssob.gouv.qc.ca](mailto:jacob.kathleen@cssob.gouv.qc.ca) Merci!